

Infos SPORTS

Responsable de la publication : André QUOËX

Mise en page, scans : André QUOËX

Numéro 42 / 2020 • Parution faite en fonction des informations reçues

Paris 2024 réfléchit à l'externalisation partielle des JO

Le comité d'organisation des Jeux de 2024 examine la possibilité de confier la gestion de certains sites à leur exploitant respectif.

Soucieux de maîtriser son budget, Paris 2024 veut faire face à d'éventuels urcoûts consécutifs à la crise sanitaire.



La crise du coronavirus oblige Paris 2024 à revisiter en profondeur son projet et à faire en particulier pour la première fois de l'histoire des Jeux Olympiques le pari d'une forme d'externalisation.

« Nous avons déjà un modèle très différent des précédentes éditions. Ce sont les premiers Jeux d'une nouvelle ère (pour des Jeux axés sur le développement durable, NDLR). La crise est sans précédent. Elle nous oblige à aller beaucoup plus loin », a notamment déclaré, à ce propos, Michaël Aloïso, le directeur de cabinet du président de Paris 2024 Tony Estanguet.

Modèle de livraison

Dans ce contexte, le Comité d'organisation **« intervient sur des champs différents »**, plus que jamais soucieux de tenir son budget (3,8 milliards d'euros), en dégageant là **« des**

marges de manoeuvre » pour mieux investir ailleurs. Et c'est à ce titre, qu'est menée une réflexion sur **« le modèle de livraison des Jeux »**. En clair, il s'agirait de passer du modèle faisant du comité d'organisation le gestionnaire de l'ensemble des sites et de la partie événementielle des épreuves sans appel à la sous-traitance, à un modèle où il s'appuierait sur des partenaires **« ensembliers »** gestionnaires de site. **« Les Jeux, ce sont cinquante championnats du monde »**, rappelle Michaël Aloïso, soit, observe-t-il, un potentiel d'**« économies très substantielles »**.

Paris 2024 **« pourrait s'appuyer sur des exploitants de site, ou des fédérations »**. Alors que le comité d'organisation **« a des discussions en cours »**, le directeur de cabinet de Tony Estanguet souligne que la **« réflexion »** est **« différente selon les disciplines »**. **« C'est une question d'équilibre entre coûts, complexité, et gestion du risque »**, argue-t-il. Interrogé sur le cas du tennis, dont les compétitions doivent se dérouler au stade Roland-Garros, Michaël Aloïso admet sans ambages que la Fédération française de tennis (FFT), propriétaire-exploitant, ferait figure de partenaire idoine.

Une première

« Cette réflexion, menée en accord avec le CIO, existait en réalité avant la crise sanitaire. C'est clairement une première. La crise

sanitaire a pu la relancer », indique, de son côté, un fin connaisseur de la problématique. Selon cette même source, Paris 2024 aurait d'ailleurs déjà fait une sorte d'étude de marché afin de relever des options possibles. De quoi susciter l'intérêt par exemple des exploitants du Stade de France, de l'Accor Arena de Paris-Bercy (*lieu d'accueil du basket*), de la Paris La Défense Arena de Nanterre (gymnastique), ou de la FFT. Cette dernière peut même défendre une double candidature dans la mesure où les compétitions de boxe doivent également se dérouler dans son enceinte de la Porte d'Auteuil.

Reprise des chantiers

Par ailleurs, la crise sanitaire bouleverse la donne en matière de sponsoring. Pour autant, Paris 2024 ne renonce pas à son objectif de revenus, soit 1,2 milliard d'euros à collecter. **« Le calendrier initial est forcément décalé. On a tous les cas de figure dans les**

entreprises. Pour certaines, ce n'est plus d'actualité. Pour d'autres, les discussions continuent. D'autres pourraient être intéressées, d'autant que le décalage des Jeux de Tokyo donne l'opportunité de valoriser davantage encore son partenariat en 2021 », commente Michaël Aloïso.

Enfin, côté chantiers, la crise sanitaire n'a pas, malgré leur arrêt forcé, provoqué de retard. **« Depuis cette semaine, nous reprenons progressivement les chantiers de déconstruction sur le site du village olympique. Cet arrêt de 2 mois ne remet pas en cause le calendrier global de livraison des ouvrages début 2024, car nous avons anticipé les aléas de calendrier dans nos plannings prévisionnels et nous avons continué d'avancer sur les permis de construire et autres procédures »**, fait en effet savoir l'établissement public en charge des ouvrages olympiques et paralympiques Solideo.

Photo : Guillaume Soudan AFP - Article : Christophe Palierse

JO de 2024 : parlons d'héritage, pas de date !



A Saint-Denis, en février 2019

L'organisation des Jeux doit être maintenue pour sécuriser des investissements nécessaires à la Seine-Saint-Denis. Mais cela suppose que la pérennité des infrastructures soit soigneusement pensée.

Tribune. Le report des Jeux de Tokyo en 2021, pour cause de crise sanitaire, réinterroge l'ensemble du calendrier sportif international et par conséquent la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Dans cette période troublée, les olympiades, qui par définition et depuis l'Antiquité **« rassemblent les peuples »**, peuvent paraître bien secondaires, voire déplacées. Les vieux démons anti-JO refont surface, arguant que l'argent public serait bien mieux investi en faveur de causes plus utiles.

Président de Plaine Commune, un territoire populaire de Seine-Saint-Denis, je ne peux que partager ce constat. Nous avons l'obligation d'investir massivement en faveur de l'hôpital, de l'école, de l'université, du soutien aux acteurs économiques.

Le débat ne doit pas pour autant se cristalliser sur la tenue ou non des Jeux, ou sur la date, mais bien sûr la façon dont nous allons les construire et les organiser.

Les Jeux de 2024, tels qu'ils ont été conçus lors de la candidature, ne sont ni obsolètes ni parfaits. Ils devront – et chacun en a bien conscience – être repensés pour s'adapter à

la situation actuelle et répondre aux attentes de nos concitoyens.

Un héritage matériel et immatériel attendu

Les Jeux restent indispensables, justement parce qu'ils ont été construits, à partir de l'héritage matériel et immatériel attendu. Avec une attention particulière pour la Seine-Saint-Denis qui a tant besoin d'investissement public.

Nous devons donc être collectivement attentifs au respect de tous les engagements pris lors du dépôt de la candidature et réaffirmés ces trois dernières années.

La crise sanitaire nous a rappelé à quel point les inégalités de santé sont fortes entre territoires. Le « *sport santé* », défendu d'ores et déjà par de nombreux acteurs locaux, doit se développer dans les années à venir.

L'héritage des Jeux devra servir la population la plus touchée par cette crise. Le département doit saisir l'opportunité d'un indispensable rattrapage en termes de recouture urbaine, de construction de logements, de rénovation d'équipements publics ou d'insertion sociale.

Plus que jamais, chaque euro dépensé, y compris dans des infrastructures temporaires, devra l'être avec l'ambition d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. La volonté d'organiser des Jeux plus écologiques, sociaux et inclusifs doit être non seulement réaffirmée mais aussi mise en œuvre sans plus attendre. Le fonds en faveur de l'héritage, créé par Paris 2024 doit y contribuer.

Pour réussir ensemble ce pari d'inventer les Jeux de demain, nous aurons besoin de beaucoup débattre. Un débat dont Paris 2024 et la Solidéo doivent être les animateurs mais avec une grande place laissée aux collectivités locales, au mouvement sportif et aux acteurs locaux.

Co-construction et concertations

N'oublions pas dans ce débat les citoyens qui, entre attentes et inquiétudes, parfois en proie à la méfiance, ne veulent pas être privés de démocratie, même en ces temps troublés.

Ne sacrifions pas la co-construction sur l'autel des calendriers à tenir, n'escamotons pas les concertations qui devront démarrer dans les jours à venir. Innovons pour mettre en place d'autres outils, adaptés à ces temps de distanciation sociale.

Nous devons, dans les semaines à venir, avoir plus de visibilité sur le retard pris par le projet, estimer clairement les impacts négatifs de la crise et faire le bilan des surcoûts éventuels sur certains chantiers.

Bien entendu, si le respect des calendriers devait être synonyme de renoncements sur l'héritage attendu ou les ambitions sociales et environnementales, si l'héritage n'était plus garanti et si les conditions posées par les maires pour accueillir un équipement olympique n'étaient plus respectées, alors nous pourrions et devrions nous reposer la question du report d'un an des Jeux.

Nous ne pouvons imaginer par exemple que l'exemplarité sociale et l'exigence de retombées économiques locales portées par la charte sociale et la charte en faveur de l'emploi et du développement territorial soient sacrifiées.

Faisons preuve d'innovation et de détermination. La crise a révélé la capacité de résilience de notre pays et de ses habitants. Elle a désorganisé notre société mais conduit chacune et chacun à se tourner vers l'autre, à valoriser le travail de ceux qui sont au service des autres. Cette inversion des valeurs doit nous guider pour organiser des Jeux parfaitement résilients.

Chaque acteur sportif, associatif, de l'insertion ou de la culture, chaque habitant qui le souhaite doit pouvoir se projeter, se reconnaître dans le projet de Paris 2024, y participer et en voir rapidement les premiers bénéficiaires.

Ne choisissons pas entre organiser les Jeux et soutenir la relance du sport français, ne choisissons pas entre organiser les Jeux et construire des logements ou des piscines pour la population de Seine-Saint-Denis.

Pensons des Jeux encore plus inclusifs, collaboratifs et solidaires. Organisons les Jeux de demain !

Photo : Bertrand Guay / AFP

Article : Patrick Braouezec du journal Libération

Pour Paris 2024, faire aussi bien en dépensant moins



Tony Estanguet, le président du COJO Paris 2024, a profité de la date de son 42ème anniversaire, mercredi 6 mai, pour prendre sa plus belle plume et rédiger une longue lettre à la « **famille olympique** » française.

Elle a été envoyée en début de matinée. Puis le triple champion olympique, confiné en famille dans sa maison de Pau, a partagé avec son directeur de cabinet, Michaël Aloïso, un « **temps d'échange** » avec les médias, le premier depuis le début de la crise sanitaire.

A l'écrit comme à l'oral, Tony Estanguet et son bras droit se servent du même message. Il tient en quelques expressions. « **Les Jeux de Paris 2024, ce projet fédérateur que nous avons bâti ensemble, constituent un horizon commun pour relever le défi** » de la crise sanitaire actuelle, insiste le président du COJO. « **La crise nous oblige aussi à nous remettre en question, à continuer à nous adapter. À nous réinventer** », poursuit-t-il dans son courrier aux parties prenantes de Paris 2024, sportives, institutionnelles et économiques.

Face aux médias, il a suggéré que le défi sera « **immense** ». Et précisé : « **Nous allons devoir garder toujours un coup d'avance et**

trouver des marges de manœuvre pour anticiper les imprévus. Mais nous ne toucherons pas l'ADN de Paris 2024, à savoir un spectacle et une émotion collective très forts, avec une dimension d'héritage pour la société française, notamment le département de la Seine-Saint-Denis. »

Le message est clair. Tony Estanguet et Michaël Aloïso se veulent rassurants, à défaut de verser dans une sérénité qui serait mal perçue en ces temps d'incertitude. Les Jeux de Paris 2024 peuvent surmonter la crise et respecter leurs objectifs budgétaires, disent-ils, sous réserve de trouver les bons outils pour rogner un peu partout dans les dépenses.

Comment ? Un groupe de travail à été constitué au sein du COJO pour plancher sur la question. Sa mission : dénicher les lignes budgétaires où il sera possible de tailler dans le gras sans sacrifier les services aux athlètes, la qualité du spectacle et le niveau d'organisation.

Avec une enveloppe initiale de 3,8 milliards d'euros, le COJO possède à coup sûr les marges de manœuvre » évoquées cette semaine par son président. Mais les deux hommes ont prévenu : les organisateurs ne toucheront pas au programme sportif. « **Il n'est pas question de dégrader le projet** », insiste Tony Estanguet.

La solution serait donc ailleurs. Au rayon transport, par exemple. Michaël Aloïso explique : « **Le système de transport est traditionnellement organisé par familles : athlètes, officiels, médias, spectateurs... Mais il doit être possible de réaliser des économies en le mutualisant.** » Officiels et médias pourraient, par exemple, partager

certaines navettes en période de faible ou moyenne affluence.

Autre piste, envisagée par le COJO avant même le début de la pandémie de COVID-19 : la sous-traitance pour la gestion de certains sites olympique. Les organisateurs pourraient « **casser les codes** », pour reprendre l'une des expressions fétiches de Tony Estanguet, en externalisant la maîtrise d'un site à une fédération sportive ou un prestataire privé, l'une et l'autre étant censés en connaître par cœur le fonctionnement et les contraintes.

La Fédération française de tennis (FFT), propriétaire-exploitant du stade Roland-Garros, où sont prévues les épreuves de tennis et de boxe, pourrait se voir confier la responsabilité du site. Michaël Aloïso l'explique : « **C'est une question d'équilibre entre les coûts, la complexité du dossier, et la gestion du risque.** »

Reste une inconnue : les recettes. Tony Estanguet le martèle : la crise sanitaire actuelle ne remet pas en question l'objectif de 1,2 milliard d'euros en recettes de marketing fixé par

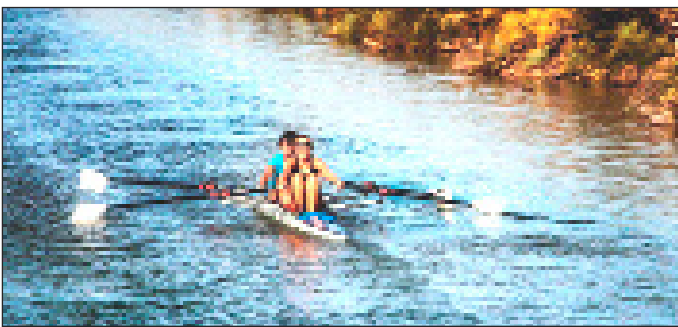
le COJO. Cool. Il assure que les discussions se poursuivent avec les potentiels partenaires privés de Paris 2024. « **Les entreprises françaises vont avoir besoin malgré tout de s'associer à des moments forts** », explique-t-il. Tony Estanguet se dit même confiant sur la capacité du COJO de signer des contrats avant la fin de l'année.

Mais son directeur de cabinet n'en fait pas mystère : la « **temporalité** » des engagements de certains poids lourds de l'économie française ne sera pas la même dans le monde d'après. « **Dans certains secteurs d'activité, il est évident que la priorité ne sera plus de s'associer aux Jeux de Paris 2024** », suggère Michaël Aloïso. En clair, le COJO devra se montrer patient.

Difficile, en effet, d'imaginer voir Air France-KLM, par exemple, signer un contrat à trois chiffres avec le COJO dans les mois à venir, après avoir sollicité un prêt de 7 milliards d'euros de l'Etat français pour sauver son avenir. La compagnie aérienne fait pourtant figure de partenaire naturel des Jeux de Paris 2024.

Photo et article de France Jeux

Les 10 bienfaits du rameur (et de l'aviron)



C'est l'un des sports les plus relaxants à la pratique, surtout au petit matin lorsque l'eau est calme et que le cadre est paisible.

L'aviron est une excellente forme d'exercice, non seulement parce qu'il est bon pour la santé, mais aussi parce qu'il peut être fait seul ou en équipe pour renforcer un groupe. Il y a quelque chose de relaxant et de motivant dans le fait d'être sur l'eau.

Une fois que vous avez appris la bonne technique, l'aviron peut offrir une quantité énorme de bienfaits pour la santé physique, y

compris une puissance et une force accrues.

Quand bien même vous n'auriez pas accès à un plan d'eau et un bateau, votre salle de musculation possède à n'en pas douter des ergomètres qui simulent à l'exactitude le mouvement de rame et la résistance de l'eau.

Cette machine, vous la connaissez bien, il s'agit évidemment du rameur d'appartement.

Les bienfaits du rameur



Michel Cymes vous conseille de faire du rameur

1 - Favorise une composition corporelle saine : L'aviron peut aider à maintenir un équilibre sain entre la masse grasse et la masse dite "**maigre**" dans votre corps. Si une analyse de votre composition corporelle indique que votre taux de graisse corporelle est élevé, l'aviron peut être un bon moyen de brûler les graisses, car il s'agit principalement d'une activité aérobique. En fait, vous pouvez facilement brûler jusqu'à 600 calories par heure, indépendamment de l'intensité de votre session, de votre poids, sexe, etc.

2 - Améliore le système cardiorespiratoire : le rameur améliore la capacité de vos poumons à fournir de l'oxygène au sang, au cœur et au reste de votre corps. Le manque de forme cardiorespiratoire est étroitement lié aux maladies cardiaques. La bonne nouvelle est que l'amélioration de votre condition physique aérobique sous forme de séances de courts intervalles, compatibles avec les emplois du temps les plus chargés. Tout ce dont vous avez besoin est de 30 minutes d'exercice en régime permanent ou 10 minutes d'intervalles de haute intensité (*HIIT*) sur le rameur.

3 - Offre des exercices à faible impact avec des résultats élevés : l'aviron de compétition et le rameur sont uniques par rapport à la plupart des sports parce qu'ils exercent tous les principaux groupes musculaires. Des jambes au dos en passant par les bras et les abdos, tout est engagé pendant l'aviron ! De plus, l'aviron est un sport à faible impact. Lorsqu'il est exécuté correctement, le coup de rame est un mouvement assez sûr, offrant peu de place à de graves blessures, contrairement aux sports de contact et aux sports à impact élevé.

4 - Favorise la perte de poids : Les pros de l'aviron son bien connus pour dépenser énormément de calories, la répartition des fibres musculaires chez les rameurs ressemble à celle des coureurs de distance. De plus, comme l'aviron n'a qu'un faible impact, vous n'éprouverez pas la même usure sur votre corps et vos articulations que si vous étiez coureur. De plus, vous renforcez le haut de votre corps et votre tronc.

5 - Renforce le cœur : l'entraînement cardiovasculaire comprend toute activité qui nécessite l'utilisation des grands groupes musculaires du corps de façon régulière et ininterrompue. L'aviron est l'un des rares sports qui n'implique pas l'utilisation de charge et qui pourtant, exerce tous les principaux groupes

musculaires.

6 - Renforce la force musculaire : Les muscles primaires que les rameurs travaillent sont les quadriceps, ces gros muscles à l'avant de vos cuisses. Ces muscles sont nécessaires à l'extension du genou (*de forts quadriceps peuvent également prévenir les blessures au genou*) et servent également de fléchisseurs de hanche, ce qui vous permet d'effectuer de puissants mouvements de jambes. Au fur et à mesure que vos quadriceps deviennent plus forts, les activités et les exercices tels que la marche, le jogging, les fentes et les squats peuvent être faits plus efficacement et avec plus de force.

7 - Réduit le stress : L'activité régulière et rythmique associée à l'aviron, combiné au fait d'être à l'extérieur sur l'eau, a un impact inégalé sur la réduction du stress.

8 - Stabilise le corps : Pour ramer dans un bateau, il faut que les muscles stabilisateurs et neutralisateurs s'activent. Ces mêmes muscles peuvent aider à éviter une chute ou vous empêcher de vous faire mal au dos lorsque vous soulevez un enfant ou une caisse lourde de façon maladroite. Votre cœur devient plus fort et mieux préparé à gérer les mouvements déséquilibrés. Cette amélioration de la stabilité du corps permet également de travailler la posture et prévenir les douleurs dorsales.

9 - Améliore la mobilité des muscles et des articulations : le rameur conditionne de nombreux muscles et articulations différents, ce qui en fait un exercice idéal pour les personnes souffrant d'arthrite ou d'ostéoporose. Les muscles et les articulations expérimentent une large gamme de mouvements pendant l'aviron, ce qui finira par minimiser la raideur et augmenter la flexibilité. Si vous menez une vie sédentaire, et si vous avez tendance à raidir après de longues périodes d'inactivité, relâchez vos muscles, et vos articulations en ramant à un rythme modéré pendant 20 à 30 minutes.

10 - Offre un exercice pour tout le corps : Un rameur travaille le bas et le milieu du dos, les ischio-jambiers, les mollets, les muscles fessiers et les biceps. Le rameur travaille plus de parties du corps que la plupart des appareils cardiovasculaires, et il fournit un exercice à faible impact que les personnes de différents niveaux de forme physique peuvent faire confortablement.